

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nathalie DEBLECKER, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral "OFFICE NOTARIAL DE LA MADELEINE", SELAS titulaire d'un office notarial dont le siège est à LA MADELEINE (Nord), 210 rue du Général de Gaulle, le 1er juin 2022, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial de Monsieur Rémy BECQUART et Madame Valérie Marie-Pierre Madeleine PERERA, demeurant ensemble à LILLE (59800), 1 Place du Maréchal Leclerc Etage 3.

Monsieur est né à LILLE (59000) le 9 juin 1963,
Madame est née à VALENCE (26000) le 1er mai 1965.

Mariés à la mairie de MONTIGNAC-DE-LAUZUN (47800) le 6 août 1994 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Serge MINOT, notaire à LILLE, le 5 juillet 1994.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur et Madame Rémy BECQUART ont souhaité adopter le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Maître Nathalie DEBLECKER